

## PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET, TENUE LE 11 AOUT 2020 AU 284, BOULEVARD NILUS-LECLERC, L'ISLET

### Membre(s) du conseil présent(s)

M. Jean-François Pelletier, M. Jean-Edmond Caouette, M. Florian Pelletier,  
M. Mathieu Fournier, M. Pascal Bernier, M. Raymond Caron, M. Jean Lacerte.

### Membre(s) du conseil absent(s)

Aucun

Tous formant quorum sous la présidence de M. Jean-François Pelletier, maire.  
M. Louis Breton, secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire.

## BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE

### 1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19 h 45 avec le mot de bienvenue de M. Jean-François Pelletier.

## AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

### 2. Constatation de l'avis de convocation

Conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 153), les membres du conseil constatent que l'avis de convocation a été notifié tel que requis.

### 3. Adoption de l'ordre du jour – 11 aout 2020

ATTENDU QUE des copies dudit ordre du jour sont disponibles pour l'assemblée sur place;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit ordre du jour, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

ATTENDU QUE la modification suivante est apportée à l'ordre du jour :

- Retrait du point 4 – Nomination au comité consultatif en urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pascal Bernier et appuyé par M. Raymond Caron, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

187-08-2020 QUE la Municipalité de L'Islet adopte ledit ordre du jour avec modification.

## URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

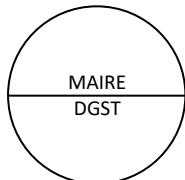
### ~~4. Nomination au comité consultatif d'urbanisme (CCU)~~

Point retiré.

## LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

### 5. Octroi de contrat – Modules de jeux

ATTENDU QUE la Municipalité veut procéder à l'acquisition et l'installation de modules de jeux;



ATTENDU QU'il s'agit d'un appel d'offres sur invitation et que l'octroi du contrat se fait par recommandation d'un comité de sélection et selon une grille d'évaluation avec prix;

ATTENDU QUE la Municipalité a invité 2 soumissionnaires et qu'elle a obtenu 2 soumissions;

ATTENDU QUE ledit comité a recommandé d'octroyer le contrat pour l'acquisition et l'installation des modules de jeux à Équipements récréatifs Jambette inc, dont la soumission est conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Mathieu Fournier et appuyé par M. Pascal Bernier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

188-08-2020 QUE la Municipalité de L'Islet octroie le contrat pour l'acquisition et l'installation de modules de jeux à Équipements récréatifs Jambette inc., pour la somme de 71 990.00 \$ plus taxes.

## QUESTIONS / RÉPONSES

### 6. Période de questions / réponses

Des citoyen(ne)s adressent leurs questions au conseil municipal. Le conseil municipal répond dans la mesure du possible et met en charge la direction générale d'effectuer le suivi des questions demeurées sans réponse.

Conseil municipal – En raison de la pandémie de coronavirus, la Municipalité de L'Islet a décidé que les séances se passeraient à huis clos, tel que le permet le décret du gouvernement à cet égard.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### 7. Levée de l'assemblée

La séance ferme à 20 h 15 avec la proposition de M. Pascal Bernier.

---

Louis Breton, secrétaire-trésorier

---

Jean-François Pelletier, maire